

Les élections, le bien commun et les personnes handicapées

Récemment, une rencontre avec des élus et des fonctionnaires sur la place des personnes en situation de handicap dans notre société a permis de nous rassembler autour d'une évidence: la personne handicapée est trop souvent regardée à partir de son seul handicap. Exclusion, peur, pitié, solitude sont alors son expérience quotidienne, qui s'ajoutent à la souffrance du handicap. Et pourtant, mystérieusement, ceux qui ont l'occasion ou le privilège d'entrer en familiarité avec elle découvrent le plus souvent dans cette relation une richesse insoupçonnée, transformatrice, une invitation à devenir plus humains ensemble.

La personne handicapée nous aide en effet à nous réconcilier avec la part fragile de chacun de nous. Etre soi-même en vérité, sans crainte du jugement des autres, est un chemin de **liberté**. Elle révèle que notre pleine dignité est dans notre être même, pas dans nos pouvoirs, nos richesses, nos apparences. Avec elle, nous comprenons alors ce qu'est la source de toute véritable **égalité**. Elle invite à tisser des liens d'interdépendance et de gratuité qui permettent des relations apaisées, et une vivante **fraternité**.

En cette période d'élections, où l'on peut parfois perdre le sens du bien commun, les personnes fragiles ont le talent de nous rappeler la profondeur et l'épaisseur de ces trois socles qui fondent notre république. Il est de la mission de l'OCH d'être leur porte-parole, pour défendre leurs droits lorsque c'est nécessaire, mais surtout pour faire savoir en quoi elles nous disent parfois mieux que d'autres - quand il s'agit de liberté, d'égalité et de fraternité - où est le bien commun précisément !

Concrètement, l'OCH souhaite proposer trois priorités à l'attention de nos gouvernants :

- **La formation et l'information sur le handicap** : à l'OCH, nous voyons de très nombreuses familles mais aussi des professionnels qui ne sont pas informés sur le handicap ni sur les dispositifs, les lieux et associations qui existent et peuvent leur venir en aide. Et ceci, dès les premiers jours et l'annonce du handicap.
- **Des lieux de convivialité** : par nature, le handicap est violent et il isole. Depuis vingt ans, la politique publique est de favoriser, non plus les institutions, mais le maintien à domicile des personnes en situation de handicap. C'est heureux quand cela est possible et choisi, mais cela peut aussi favoriser la solitude. L'OCH recommande - il et y prend sa part - le développement des habitats partagés, qui permettent de combiner l'autonomie et le lien.
- **Les enjeux éthiques** : l'expérience montre que, si on respecte la personne de sa conception à sa mort naturelle, on est inévitablement appelé à développer une politique d'accueil pour accompagner les familles et mettre en place les dispositifs de soin à la personne, de prise en compte de sa souffrance et de son handicap. On pourrait imaginer aussi, à l'exemple de celui déposé récemment devant la chambre des Lords en GrandeBretagne, un amendement à la loi qui demande « *l'égalité des personnes handicapées en matière d'avortement* ». Au nom de quoi (ou de qui), en effet, l'embryon porteur d'un handicap doit-il être supprimé, sans limite d'aucun délai, jusqu'à la veille de sa naissance ?

Pour que les dispositifs d'accompagnement, les enjeux éthiques et la politique d'inclusion soient mis au service de tous, il suffit de peu de choses : quelques moyens supplémentaires, une vraie volonté politique et, surtout, un peu de courage. Une société n'est saine et équilibrée que si elle s'enrichit de la présence de tous, particulièrement de celle des plus fragiles. Car ce n'est qu'ensemble que nous devenons vraiment humains.

Philippe de Lachapelle

Directeur de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH)